

# Contournement Nord-Ouest de Vichy

## Copil du 22 janvier 2014



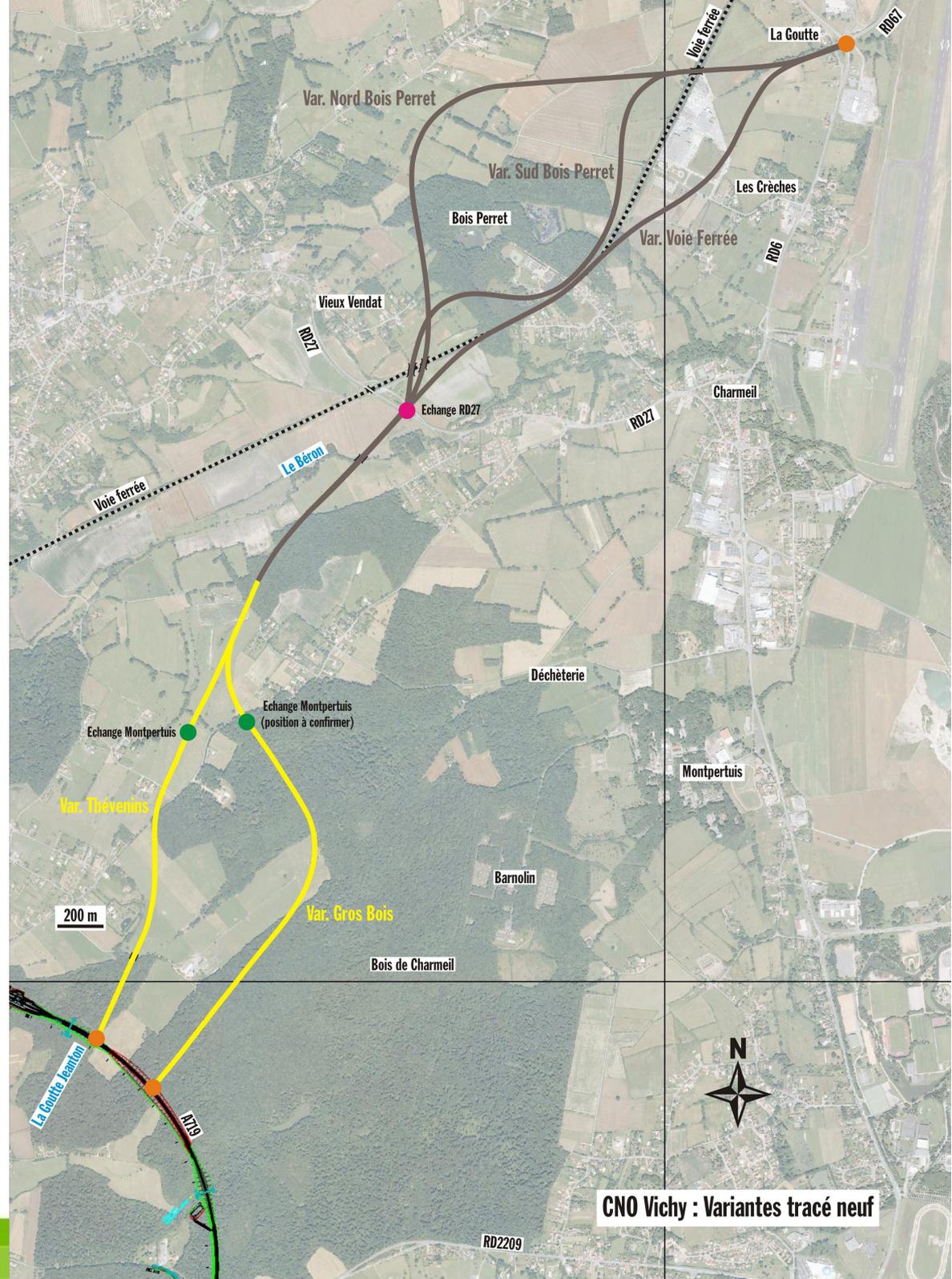
Crédit photo : Arnaud Bouissou/MEDDE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

# Sommaire

- **Compte-rendu de l'organisation de la concertation**
- **Bilan de la concertation**
- **Solutions alternatives proposées**
- **Échanges**
- **Suites à donner**

# Rappel des tracés des variantes soumis à la concertation



# Organisation de la concertation

## **7 communes** concernées par le projet :

*Espinasse-Vozelle, Bellerive-sur-Allier, Vendat, Charmeil, Saint-Rémy-en-Rollat, Saint-Germain des-Fossés et Creuzier-le Neuf.*

## Les modalités mises en oeuvre :

- Concertation publique **entre le 13 et le 29 novembre 2013**
- **Dossier de concertation et registre de concertation** à disposition dans chacune des communes et au siège de la Communauté d'Agglomération VVA
- **Exposition itinérante**
- **Site internet** de la DREAL Auvergne
- **2 réunions publiques** à Vendat et Charmeil
- **4 permanences** d'information (*Espinasse-Vozelle, Vendat, Charmeil et Saint-Rémy-en-Rollat*).

# Bilan chiffré de la participation

	Nombre approximatif de personnes présentes
Réunion publique de Charmeil	40
Réunion publique de Vendat	140
Permanence de Charmeil	5
Permanence d'Espinasse-Vozelle	1
Permanence de Vendat	10
Permanence de St Rémy-en-Rollat	10

# Bilan chiffré de la participation

## Contributions écrites

- 186 sur les registres dont 2 courriers-type avec 57 et 48 signataires
- 29 Formulaire transmis par internet
- 1 Courrier envoyé, non déposé sur les registres avec 26 signatures

## Contributions orales

- 70 environ en réunions publiques
- 30 environ lors des permanences en mairies

# Bilan chiffré de la concertation

## Origine des contributions

- « personnes uniques » : estimées à 195
- Majoritairement riverains
- Plusieurs agriculteurs
- 4 Associations (ABRN209 / quartiers nord Bellerive / Vallée du Béron / promotion liaison RN7-A71-A89)
- Les communes :
  - 1 courrier cosigné des maires de Vendat, Charmeil et St-Rémy-en-Rollat
  - 1 courrier cosigné des maires d'Espinasse-Vozelle et de Vendat
  - 1 contribution du maire de St-Germain-des-Fossés

# Bilan chiffré de la concertation

## Répartition des contributions par variante

	Variantes sud		Variantes nord		
	Gros Bois	Thévenins	Nord Bois Perret	Sud Bois Perret	Voie ferrée
<b>Nombre de contributions POUR</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de contributions CONTRE</b>	<b>103*</b>	<b>117*</b>	<b>88**</b>	<b>98**</b>	<b>110**</b>

*\* dont 48 signataires et 26 signataires de courrier-type*

*\*\* dont 57 signataires d'un courrier-type*

# Bilan chiffré de la concertation

## Par thème :

- Impacts sur les zones urbanisées et cadre de vie : **208**
- Solutions complémentaires et tracés alternatifs proposés : **187**
- Impact sur le milieu naturel : **26**
- Caractéristiques techniques et prévisions de trafic : **23**
- Prise en compte du milieu naturel au détriment du milieu humain : **16**
- Impact sur l'activité agricole : **15**

# Bilan chiffré de la concertation

## Par thème :

- Impacts sur l'activité économique : **11**
- Procédures, calendrier de réalisation et financement : **11**
- Prise en compte de la concertation : **11**
- Utilité du projet : **10**
- Variantes étudiées antérieurement : **4**
- Sécurité : **3**
- Aménagement de la RD67 : **2**

# Bilan de la concertation

## Les points émergents :

- Quasi unanimité des contributions qui évoquent les impacts trop importants du projet sur les zones urbanisées et le cadre de vie
- Opposition exprimée sur un ou des tracés proposés, mais pas d'opposition au « principe » du projet présenté,
- Courriers type signés par une centaine de personnes qui s'opposent soit aux 2 variantes sud, soit aux 3 variantes nord
- Des contre-propositions de tracé

# Bilan de la concertation

## Impacts sur les zones urbanisées et le cadre de vie

- Destruction d'un cadre de vie choisi et préservé
- Pollution sonore et atmosphérique : nouvelles nuisances
- Perte de valeur du patrimoine immobilier
- Insuffisance de la prise en compte des impacts humains dans l'élaboration des variantes
- Propositions de tracés alternatifs s'éloignant des zones urbanisées

### ***Réponses maître d'ouvrage :***

- *Tracés proposés qui résultent de compromis entre les impacts sur les milieux humain, naturel, agricole et économique*
- *Etudes de modélisation acoustique et de qualité de l'air réalisées*
- *Examen d'opportunité d'achats de biens immobiliers et procédure d'indemnisation « dommage de travaux publics »*

# Bilan de la concertation

## Impacts sur le milieu naturel

- Nuisances pour la biodiversité : perturbation écosystèmes, faune et flore présents
- Atteinte portée aux zones de mares et étangs

## Réponse de la maîtrise d'ouvrage

- *État des lieux écologique et environnemental du périmètre d'étude réalisé en amont*
- *Mise en oeuvre de la logique « éviter, réduire, compenser »*
- *Tracés proposés = compromis entre les différents enjeux humain, naturel, agricole et économique*

*Zone d'étangs évitée (Bois Perret)*

# Bilan de la concertation

## Impacts sur le milieu agricole

- Destruction de 2 exploitations avec la variante Thévenins
- Morcellement de parcelles

## Réponse de la maîtrise d'ouvrage

- *Possibilité de constituer des réserves SAFER*
- *Adaptations des tracés lors des études détaillées*
- *Possibilité de réaliser un aménagement foncier*

# Bilan de la concertation

## Impacts sur l'activité économique

- Accès aux pépinières du Bois Monet supprimé avec les variantes « sud bois Perret » et « voie ferrée »
- Questionnement sur le projet du site de Montpertuis : compatibilité/concomitance des projets, impacts du raccordement entre les 2 projets
- Desserte de l'entreprise Valmont : proposition d'accès spécifique depuis le CNO

## Réponse de la maîtrise d'ouvrage

- *Obligation de rétablir tous les accès (rétablissement par le nord pour les pépinières)*
- *Giratoire prévu sur le CNO pour permettre un raccordement de la zone de Montpertuis ; projets portés par 2 maîtres d'ouvrage*
- *Statut de déviation du contournement : pas d'accès direct (desserte de l'entreprise Valmont maintenue à l'identique)*

# Bilan de la concertation

## Variantes étudiées antérieurement

- Evocation d'études de tracés dont une variante « pressentie » qui traversait le bois Perret ou de variantes qui traversaient la forêt de Charmeil

## Réponse de la maîtrise d'ouvrage

- *Reprise complète des études pour intégrer les nouvelles réglementations environnementales*
- *Les tracés proposés évitent les espaces forestiers identifiés à forts enjeux*

# Bilan de la concertation

## Caractéristiques techniques et trafic

- Demande d'un aménagement à 2x2 voies avec carrefours dénivelés
- Evocation d'un grand contournement de l'agglomération qui ne « coupe » pas les communes
- Demande si des aménagements temporaires sont prévus entre la mise en service de l'A719 et celle du CNO

## Réponse de la maîtrise d'ouvrage

- *Calibrage à 2x1 voies confirmé par les modélisations de trafic (projection à 2040) et continu avec la RD67 et le contournement sud ouest*
- *Périmètre d'études entre le Béron et la RD6 arrêté en concertation avec les collectivités locales*
- *Il n'est pas prévu d'aménagements temporaires à l'entrée de l'agglomération*

# Bilan de la concertation

## Caractéristiques techniques et points d'échanges

- Utilité et positionnement des points d'échanges
- Rétablissement des accès et parcelles privés
- Dimensions et caractéristiques des murs anti-bruit
- Dimensionnement et localisation du dispositif d'assainissement (bassins de décantation)
- Longueur plus importante de la variante nord bois Perret

## *Réponse de la maîtrise d'ouvrage*

- *Choix des points d'arrêt arrêté en concertation en comité de pilotage*
- *Rétablissement de tous les accès et voies interceptés par le projet (définition lors des études détaillées)*
- *L'assainissement et les dimensions des murs anti-bruit seront précisés lors des études détaillées de la variante retenue*
- *La variante nord bois Perret évite par le nord ouest le bois qui présente un très fort enjeu environnemental*

# Bilan de la concertation

## Sécurité

- Questionnement sur la création de 3 giratoires sur un linéaire de 7 km, source potentielle d'insécurité
- Conditions d'accès des secours
- Risque lié au transport de matières dangereuses

## *Réponse de la maîtrise d'ouvrage*

- *Le projet répond à des enjeux de sécurité : le trafic de transit et une partie du trafic local n'emprunteront plus la RD6.*
- *L'aménagement de giratoire ne sera pas accidentogène.*
- *Confinement d'une pollution accidentelle dans les bassins de décantation prévus à cet effet*

# Bilan de la concertation

## Aménagement de la RD67

- Demande de maintien du carrefour pour l'accès à St Germain-des-Fossés
- Sécurisation du carrefour de la Gravière
- Demande de plantation d'arbres anti-éblouissement

## Réponse de la maîtrise d'ouvrage

- *Maintien de l'ensemble des points d'échanges existants sur la RD67*
- *Requalification environnementale de la RD67 prévue (remise à niveau du système d'assainissement)*
- *Examen des demandes lors des études détaillées*

# Bilan de la concertation

## Procédures, calendrier de réalisation et financement

- Réalisation « urgente » et inscription financière au prochain CPER
- Ecarter les solutions coûteuses
- Questionnement sur le coût élevé des variantes et sur celui des études réalisées
- Durée jusqu'à la mise en service

## *Réponse de la maîtrise d'ouvrage*

- *La réalisation des travaux n'est pas à ce jour budgétée, seules les études sont financées*
- *Délai études/procédures/travaux entre 7 et 8 ans*
- *Coût des variantes « complet », y compris mesures environnementales et qui tient compte de la date prévisionnelle de réalisation des travaux (coût actualisé)*

# Bilan de la concertation

## Information sur le projet et prise en compte des avis exprimés lors de la concertation

- Information préalable et délais de la concertation jugés insuffisants
- Questionnement sur la prise en compte des avis exprimés pour la suite du projet (choix de la variante, concertation dans les phases ultérieures d'études...)

## *Réponse de la maîtrise d'ouvrage*

- *Information faite par voie de presse*
- *Prise en compte des remarques pour les phases ultérieures de concertation (délais de prévenance et durée de la concertation)*
- *Objet même de la concertation : prise en compte des avis exprimés et observations faites*

# Bilan de la concertation

## Adaptation des tracés proposés

- Accès entreprise Valmont,
- Décalage giratoire de la Goutte,
- Modifications du tracé de la variante Gros Bois

## Réponses du maître d'ouvrage

- *Statut de déviation du contournement : pas d'accès direct (desserte de l'entreprise Valmont maintenue à l'identique)*
- *La capacité du giratoire de la Goutte est compatible avec les trafics attendus (projection 2040), cependant ce point sera examiné lors des études détaillées.*
- *L'optimisation du tracé de la variante Gros Bois si ce tracé était retenu, sera recherchée pour limiter en particulier les impacts agricoles.*

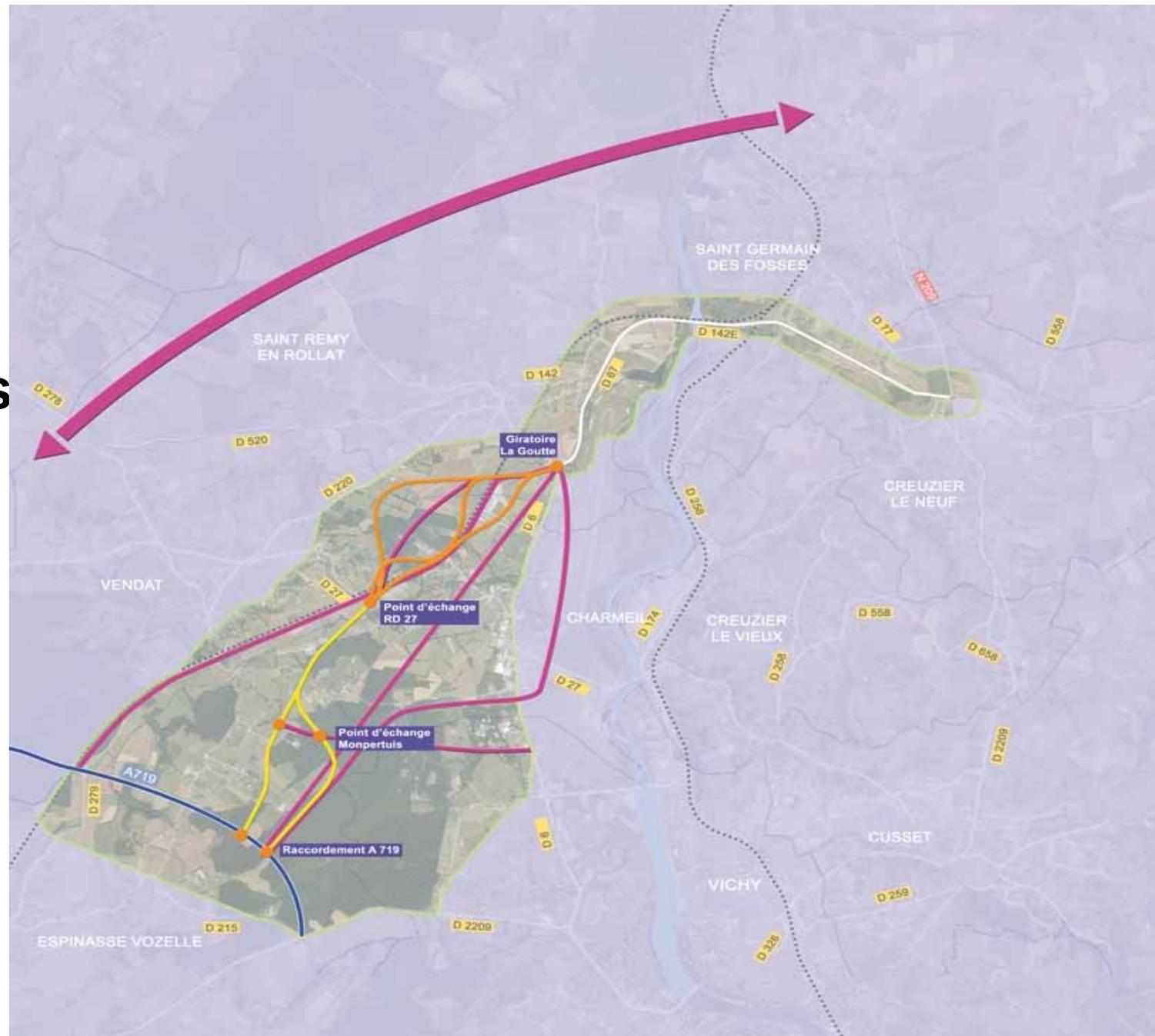
# Bilan de la concertation

## Tracés alternatifs proposés

- A l'ouest du périmètre d'études = grand contournement  
*proposé par des riverains (dont courriers-types : « variantes nord », « variantes sud » et riverains de la Croix-St-Fiacre) et l'association « Vallée du Béron »*
  - A l'ouest le long de la voie ferrée bordant le Béron  
*proposé par des riverains*
  - Tracés plus directs :
    - à travers les espaces boisés (Bois Perret, forêt de Charmeil)  
*proposé par plusieurs riverains – la traversée du bois Perret est proposée par la commune de St-Rémy-en-Rollat et rappelée dans le courrier cosigné des maires de Vendat, Charmeil et St-Rémy-en-Rollat*
    - en ligne droite entre la sortie de la forêt de Charmeil et le giratoire de La Goutte *(proposé par un riverain)*
    - à travers la zone de Montpertuis *(proposé dans le courrier cosigné par les maires de Vendat, Charmeil et St-Rémy-en-Rollat et par plusieurs riverains )*
- A l'est de la RD6 entre Charmeil et la rivière Allier, au droit ou sur l'aéroport *proposé par plusieurs riverains (dont courriers-types : « variantes nord » et « variantes sud »)*

# Bilan de la concertation

- Illustration des variantes alternatives proposées : *tracés figurant en magenta*



# Bilan de la concertation

## ***Réponses du maître d'ouvrage aux propositions de tracés alternatifs***

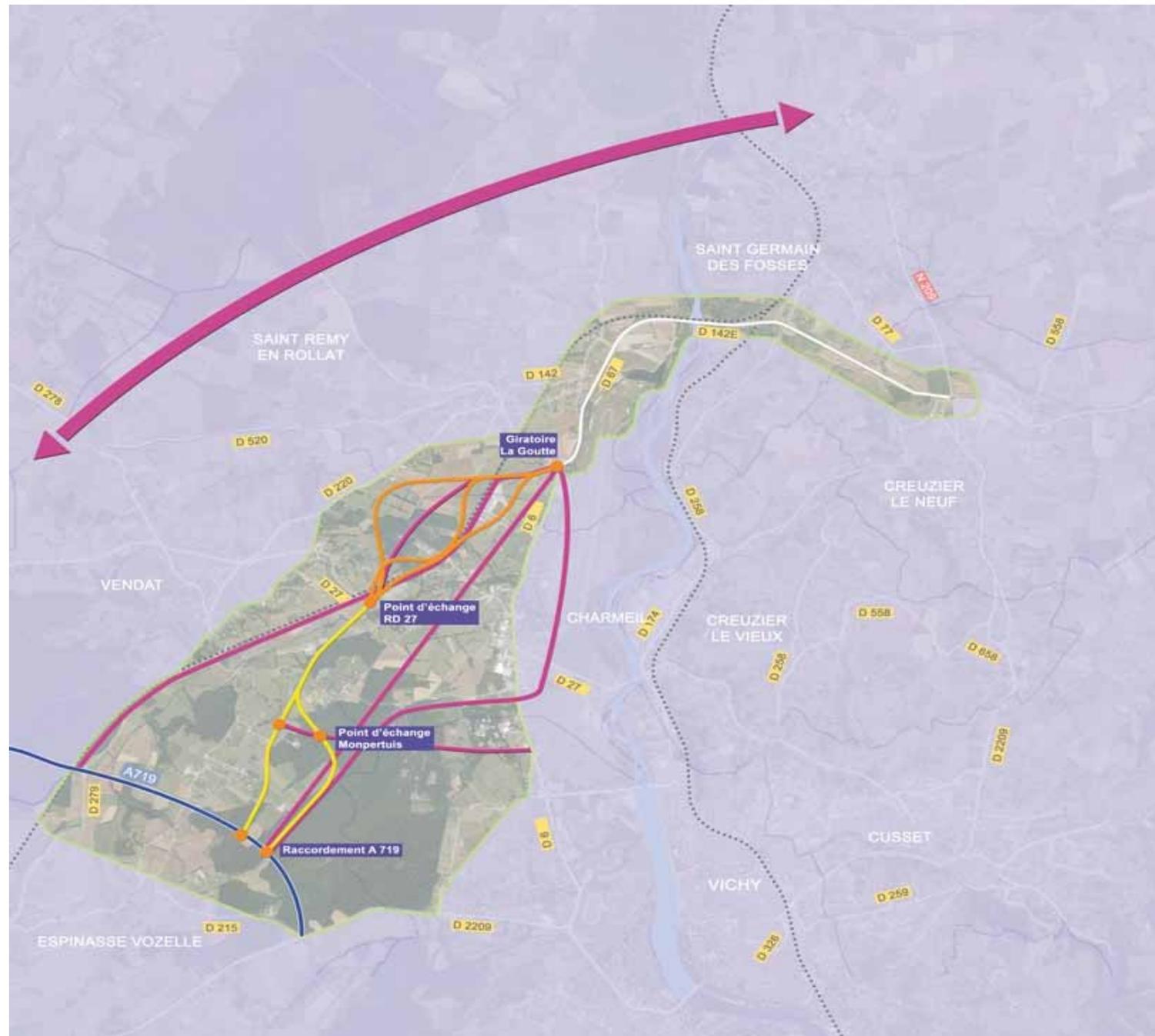
- *Certains tracés traversent des zones à fort enjeu environnemental et n'ont donc pas été proposés (démarche éviter/réduire/compenser) :*
  - *traversée d'espace boisé (forêt de Charmeil, bois Perret),*
  - *vallée du Béron*
  - *zone Natura 2000 (rivière Allier)*
- *Incompatibilité des variantes ouest avec le raccordement avec A719 : connexion possible uniquement à l'est de la barrière de péage*
- *Reprise d'une infrastructure existante (RD67) afin de limiter les impacts*

# Bilan de la concertation

## *Echanges et propositions*

# Bilan de la concertation

***Variante  
et tracés  
proposés***



**Merci de votre attention**

